

« Des économies faites sur le dos de l'école »

Zacharia Ben Amar, adjoint au maire chargé de l'enseignement primaire et secondaire, revient sur une rentrée scolaire marquée par une foule de nouveaux dispositifs gouvernementaux.

C'est votre première rentrée scolaire comme adjoint au maire. Quel premier bilan en tirez-vous ?

Zacharia Ben Amar : Concernant le primaire, la rentrée est bien passée. Nous avons accueilli dans de bonnes conditions 1000 enfants dans les 45 écoles maternelles et élémentaires. Nous sommes aujourd'hui à une moyenne de 22,7 élèves par classe, contre 23 l'an dernier. Les dates de fermetures de classes de Maxime-Gorki ne se sont donc pas confirmées. Globalement, nous comptons huit ouvertures pour six fermetures. Cependant, plus de 200 enfants de moins de six ans n'ont pas été admis.

Pour le secondaire, 30 postes de professeurs ont été supprimés. Ce qui a pour conséquence la réduction du nombre d'options proposées aux élèves et l'augmentation des heures supplémentaires demandées aux professeurs en poste. Pour la première fois en France, un

gouvernement n'hésite pas à faire des économies sur le dos de l'école. Tout cela ne va évidemment pas dans le bon sens.

Pourtant, le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, assure vouloir moderniser l'école avec notamment la suppression du samedi matin et la prise en charge des élèves en difficulté.

Z. B. A. : Ces dispositifs gouvernementaux sont organisés en dehors du temps scolaire. Autrement dit, ils ne concernent qu'une partie des élèves. Soit moins d'école pour tous et plus d'exceptions. J'ajoute que tous ces engagements peuvent être supprimés très rapidement. C'est une attaque sans précédent contre le service public de l'Éducation nationale.

Que peut faire une municipalité contre ce que vous qualifiez d'attaques ?

Z. B. A. : Il faut informer, faire connaître notre conception de



Claire Maciel

l'école, mettre le sujet de l'Éducation nationale à l'ordre du jour des conseils de quartier, démontrer quels sont les risques de ces propositions. Le gouvernement cherche à opposer les familles aux enseignants, avec notamment la mise en place du service minimum en cas de grève de plus de 25 % des enseignants.

A ce sujet, ne pensez-vous pas que c'est une mesure censée faciliter la vie des familles qui travaillent ?

Z. B. A. : Encore une fois, le gouvernement se désengage et fait supporter les conséquences de ses choix politiques aux collectivités territoriales. On ne peut pas faire assumer un service public par un autre. C'est comme si demain on demandait à un professeur de remplacer une infirmière ! Tout le monde voit bien qu'il y a un problème de compétences. En réalité, il ne s'agit pas de « service minimum » puisque nous n'allons pas faire un « minimum » d'éducation mais de la garderie !

Nous sommes toutefois en train de réfléchir à comment manifester notre opposition à ce texte tout en restant à l'écoute des parents d'élèves qui travaillent et des enseignants qui défendent l'école.

A propos de la suppression du samedi matin au profit d'heures de

soutien réparties dans la semaine, comment cette disposition va-t-elle être appliquée à Nanterre ?

Z. B. A. : Les textes prévoient que ce sont les conseils des maîtres (directeurs et enseignants) qui décident sans avoir à consulter les parents d'élèves ou les élus. Ce qui fait qu'aujourd'hui, nous n'avons pas réussi à uniformiser la répartition.

Quoi qu'il en soit, cela va l'encontre de toutes les préconisations des spécialistes, qui estiment unanimement que la concentration des heures de cours sur quatre jours est néfaste pour le rythme de l'enfant. Non seulement les élèves les plus en difficulté vont travailler encore davantage mais les élèves qui réussissent seront privés de deux heures de cours par semaine. Globalement, le gouvernement enlève 7,5 % de service public avec cette mesure. J'ajoute que dans l'hypothèse où une classe ne compterait pas d'élèves en difficulté, ces créneaux horaires seraient réservés à la formation des maîtres. Mais ne faudrait-il pas plutôt former ceux qui sont confrontés à des élèves en difficulté ?

Alors que faire selon vous ?

Z. B. A. : Je pense qu'il faut débattre de la réintroduction du mercredi matin à la place du samedi. D'abord, on maintiendrait un vrai week-end pour les familles et on étalerait la semaine sur cinq jours. N'oublions pas que les élèves français ont les journées les plus longues d'Europe.

Propos recueillis par Cyril Pacouret

Carte scolaire et sectorisation

Une confusion se glisse souvent dans l'utilisation du terme « carte scolaire ». Elle correspond à un état des lieux du nombre de classes, selon les effectifs recensés avant les congés d'été. Les ouvertures ou fermetures sont alors discutées en fonction des caractéristiques du territoire (construction de logements, arrivée de nouveaux habitants...). En septembre 2008, huit ouvertures (trois en maternelle, cinq en élémentaire) et sept fermetures (cinq maternelles, une élémentaire) ont à noter. Mais les médias utilisent souvent l'expression « carte scolaire » pour évoquer à tort la sectorisation, principe selon lequel les élèves sont scolarisés dans l'établissement correspondant à leur lieu de résidence. A Nanterre, il existe une sectorisation pour le primaire, étant donné que plusieurs écoles existent sur la commune. Pour le secondaire, ce principe a été assoupli depuis la rentrée 2007. Au début d'année scolaire, les effectifs sont néanmoins stables, voire en légère hausse dans la plupart des collèges et lycées de la ville. Principaux mouvements : le collège des Chênevres voit ses effectifs augmenter, en partie par report de quelques élèves du collège Jean-Perrin, en travaux. En revanche, le collège Eva-Galois est passé de 760 élèves en 2004, à 695 en 2008 (688 en 2007).